



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 22/06/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DÉCRETS DE NATURALISATION

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation.

Madame Agathe Cury, directrice de cabinet du préfet de la Sarthe, remettra les décrets de naturalisation à 30 personnes, nées entre 1971 et 2004, originaires de 18 pays différents :

Le Togo, le Royaume-Uni, le Liban, le Cameroun, la Turquie, le Maroc, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, l'Angola, la Bulgarie, la Russie, la Colombie, le Canada, la Moldavie, l'Inde, la Tunisie, le Cambodge.

Ces 30 personnes sont naturalisées par décrets de naturalisation. Par effet collectif de la naturalisation de leurs parents, 17 enfants sont également naturalisés. Ils sont âgés de 10 mois à 17 ans.

À l'occasion de cette cérémonie sont invités les parlementaires des différentes circonscriptions sarthoises et les maires des communes de résidence des personnes naturalisées : Le Mans, Souigné Sous Ballon, Allonnes, Sablé Sur Sarthe, La Chapelle d'Aligné, Juigné Sur Sarthe, Saint Jean des Echelles, Mamers.

La cérémonie se tiendra en salle Busson à la préfecture de la Sarthe ce mardi 27 juin 2023 à 14h30.

Ce communiqué vaut invitation presse.